

Désignation de l'entreprise : SA FPS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 269 ZAC DU PRES A VAROIS		54670 CUSTINES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43482538600015		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31032024	
		N-1 31032023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SA FPS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :483...000.....)	DA	483 000	483 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	67	67
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	48 300	48 300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	406 895	174 481
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	318 455	258 289
	Subventions d'investissement	DJ	3 651	9 128
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 260 369	973 266
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		47 200
	Avances conditionnées	DN	47 200	
	TOTAL (II)	DO	47 200	47 200
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	31 430	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	31 430	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	460 938	691 614
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 550	23 972
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	382 678	401 705
	Dettes fiscales et sociales	DY	388 487	330 048
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 079	6 579
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		15 935
	TOTAL (IV)	EC	1 262 732	1 469 854
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 601 732	2 490 320
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 016 403	1 469 854
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

F P S

Société anonyme
au capital de 483 000 euros
Siège social : ZAC du Pré à Varois
54670 CUSTINES
RCS NANCY 434 825 386

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 mars 2024** s'élevant à 318 455,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	318 455,31 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit environ 0,70 euros par action	60 000 euros
Le solde	258 455,31 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 665 350,48 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2024** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 590,96 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2024** non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 52 409,04 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compte de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2022 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2023 :

25 875 euros, soit 0,30 euros par titre

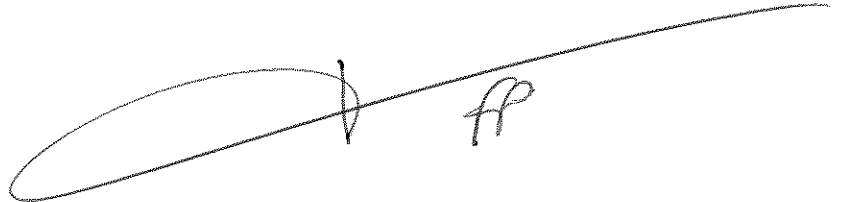
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 169,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 25 705,50 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 octobre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke intersecting it, followed by the letters 'AP'.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 601 731.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 265 028.54 Euros et dégageant un bénéfice de 318 455.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	223 320		
Terrains	12 195		
Installations générales agencements aménagements des constructions	213 803		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	691 653		
Installations générales agencements aménagements divers	59 775		
Matériel de transport	117 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	99 625		12 383
TOTAL	1 194 523		12 383
Autres participations	800		
Prêts, autres immobilisations financières	15 188		
TOTAL	15 988		
TOTAL GENERAL	1 433 831		12 383

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		65 708	157 612	157 612
TOTAL		65 708	157 612	157 612
Terrains			12 195	12 195
Installations générales agencements aménagements constr.		1 064	212 739	212 739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		176 159	515 494	515 494
Installations générales agencements aménagements divers		20 402	39 374	39 374
Matériel de transport		76 355	41 117	41 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		58 096	53 912	53 912
TOTAL		332 075	874 830	874 830
Autres participations		43	758	758
Prêts, autres immobilisations financières			15 188	15 188
TOTAL		43	15 946	15 946
TOTAL GENERAL		397 826	1 048 388	1 048 388

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		162 186	31 211	64 558	128 839
Terrains		11 428	168		11 596
Installations générales agencements aménagements constr.		195 889	4 612	1 064	199 437
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		683 934	4 203	176 159	511 979
Installations générales agencements aménagements divers		58 432	630	20 402	38 660
Matériel de transport		113 842	3 630	76 355	41 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		88 466	8 470	58 096	38 839
TOTAL		1 151 990	21 712	332 075	841 627
TOTAL GENERAL		1 314 176	52 923	396 633	970 466
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		31 211			
Terrains		168			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		4 612			
Instal.techniques matériel outillage indus.		4 203			
Instal.générales agenc.aménag.divers		630			
Matériel de transport		3 630			
Matériel de bureau informatique mobilier		8 470			
TOTAL		21 712			
TOTAL GENERAL		52 923			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		10 000			10 000
Autres provisions pour risques et charges		21 430			21 430
TOTAL		31 430			31 430

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 662	6 931	11 662		6 931
TOTAL	11 662	6 931	11 662		6 931
TOTAL GENERAL	11 662	38 361	11 662		38 361
Dont dotations et reprises d'exploitation		38 361	11 662		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 650		7 650
Autres immobilisations financières	7 538	7 500	38
Clients douteux ou litigieux	8 317	8 317	
Autres créances clients	1 124 548	1 124 548	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	599	599	
Impôts sur les bénéfices	780	780	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 629	20 629	
Divers état et autres collectivités publiques	3 838	3 838	
Débiteurs divers	693	693	
Charges constatées d'avance	75 140	75 140	
TOTAL	1 249 732	1 242 044	7 688

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	930	930		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	460 008	213 679	246 329	
Fournisseurs et comptes rattachés	382 678	382 678		
Personnel et comptes rattachés	197 219	197 219		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	132 507	132 507		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 841	42 841		
Autres impôts taxes et assimilés	15 920	15 920		
Autres dettes	22 079	22 079		
TOTAL	1 254 182	1 007 853	246 329	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 954			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5.6000	86 250			86 250

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce			7 622	7 622	
Total			7 622	7 622	

Le fonds commercial non amortissable a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice comptable. D'une manière générale, ce test consiste à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'utilité. Cette année, il n'a été constaté aucune dépréciation du fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La répartition du stock a été effectuée selon les dispositions prises lors du bilan clos le 31/03/2019.

Elle permet de dissocier le stock et d'obtenir, d'une part, la valeur des produits déjà fabriqués et, d'autre part, la valeur des produits non transformés.

La Direction estime que les produits en stock sont parfaitement commercialisables, d'où l'absence de provision.

Le stock consommable n'est plus distingué en charge constatée d'avance mais intégré directement dans le stock.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 795
Autres créances	5 089
Disponibilités	5 784
Total	27 668

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 433
Dettes fiscales et sociales	248 339
Autres dettes	9 570
Total	322 272

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 140
Total	75 140

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 460 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 460 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Engagements crédit-bail	166 381	166 381
Total (1)		166 381
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		7 650

Engagements reçus

INTERVENTION BPIFRANCE FINANCEMENT - PGE	265 592
INTERVENTION BPIFRANCE FINANCEMENT - BNP	54 903
Total	320 495

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				216 945	216 945
Amortissements					
- dotations de l'exercice				45 232	45 232
Total				45 232	45 232
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				43 751	43 751
- exercice				50 342	50 342
Total				94 093	94 093
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				52 792	52 792
- entre 1 et 5 ans				93 972	93 972
Total				146 764	146 764
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				19 617	19 617
Total				19 617	19 617
Montant en charge sur l'exercice				50 342	50 342

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont évalués à 256 952 euros.

La société a souscrit un contrat d'assurance indemnités de fin de carrière, dont l'épargne constituée au 1er janvier 2024 s'élève à 85 716,37 euros.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice pour couvrir la différence.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	105 039
45 à 54 ans	11 à 20 ans	118 391
35 à 44 ans	21 à 30 ans	24 664
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 858
Engagement total		256 952

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne, de 1 % de revalorisation salariale
- turn over faible pour les cadres et les techniciens, moyen pour les employés
- convention collective : caoutchouc
- méthode de calcul : méthode des unités de crédit projetées (définie par la norme comptable IAS 19 et par la norme FAS87)
- taux d'actualisation : 3,40 % (correspondant au taux IBOXX)
- table de mortalité : INSEE 2024
- taux des charges sociales patronales :

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- cadres : 54,06 %
- employés : 37,03 %
- techniciens : 50,56 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation OD salaire antérieure	8 250	77100000
- Régularisation OD TVA antérieure	3 605	77100000
- Régularisation dette sociale antérieure	692	77100000
- Régularisation OD crédit-bail antérieure	686	77100000
- Produits cessions immos	33 083	77520000
- Q-P Subvention invest virée au résultat	5 477	77700000
Total	51 793	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation dettes fisc. antérieure	137	67180000
- Régularisation dettes sociales antérieur	1 158	67180000
- Régularisation crédit-baux loyer antérie	1 373	67180000
- Régularisation prov indemn. AXA prév N-1	6 895	67180000
- Régularisation ext CCA assurance	23 000	67180000
- Régularisation fournisseurs antérieure	134	67180000
- Régularisation titres BPLC	43	67180000
- VNC des immos	1 150	67520000
Total	33 890	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursements sinistres assurances	5 328
Remboursements IJSS	-1 174
Remboursements IJ prévoyance	30 387
Avantages en nature	15 685
Total	50 226